

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 415 DU JEUDI 15 JANVIER 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Présidence de la République

Le général Amara Camara présente les grandes lignes de l'action présidentielle en 2025



P.2

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

Conakry ville propre

P.3



Entre satisfaction et défis, quel bilan 2025 pour Rato-ma? (Alpha Mamadou Diallo, directeur de l'assainissement) (Entretien)

Commune de Gbessia

P.4



508 mariages et 942 naissances officiellement enregistrés en 2025 (Entretien)

Conakry

P.3



Le corps de Claude Pivi restitué à sa famille

Edito à vue d'Aigle

A l'heure des préparatifs de l'investiture

Ce samedi 17 janvier 2026, la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, se tiendra au Stade Général Lansana Conté de Nongo. Des instructions fermes ont été données pour effectuer des opérations d'assainissement et de déguerpissement pour rendre la ville de Conakry à la fois belle et salubre. Selon la commission d'organisation, une bonne dizaine de chefs d'Etat sont attendus dans la capitale guinéenne pour être témoins de cet événement historique. Le ministre Moussa Moïse Sylla, en sa qualité de président de la Commission Communication et Médias de ladite cérémonie, a fait une sortie médiatique pour apporter des précisions par rapport à cet événement.

Victoire de Mamadi Doumbouya P.3

Cellou Dalein Diallo appelle à la résistance

Investiture de Mamadi Doumbouya P.4

Conakry change de visage

Naturalisation P.5
Deux stars hollywoodiennes reçoivent leurs passeports diplomatiques guinéens

Édito à vue d'aigle



A l'heure des préparatifs de l'investiture

Ce samedi 17 janvier 2026, la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, se tiendra au Stade Général Lansana Conté de Nongo. Des instructions fermes ont été données pour effectuer des opérations d'assainissement et de déguerpissement pour rendre la ville de Conakry à la fois belle et salubre. Selon la commission d'organisation, une bonne dizaine de chefs d'Etat sont attendus dans la capitale guinéenne pour être témoins de cet événement historique. Le ministre Moussa Moïse Sylla, en sa qualité de président de la Commission Communication et Médias de ladite cérémonie, a fait une sortie médiatique pour apporter des précisions par rapport à cet événement.

Il a ainsi indiqué qu'aucun badge, ticket ni laissez-passer n'est exigé pour assister à l'événement. A l'en croire, cette cérémonie se veut inclusive, populaire et profondément républicaine, conformément à la volonté de rassemblement national portée par le Président fraîchement élu. Aucun véhicule personnel ne sera admis aux abords immédiats



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Photographe: Moustapha Camara
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

du site. À cet effet, des bus spécialement affrétés assureront des navettes afin de faciliter le transport des populations vers le stade Général Lansana Conté, précise-t-il. Pour rappel, c'est le 30 décembre 2025, au siège de la Direction Générale des Élections (DGE), que l'actuel locataire du Palais Mohammed V a été officiellement proclamé vainqueur du scrutin présidentiel. Mamadi Doumbouya a récolté 4 594 262 voix, soit de 86,72 % des suffrages valablement exprimés. Il a été suivi par Abdoulaye Yéro Baldé (FRONDEG), qui a recueilli 6,59 % des voix et Dr Faya Lansana Millimouno du Bloc Libéral (2,04 % des voix).

Le 04 janvier 2026, ce fut au tour de la Cour suprême de proclamer les résultats définitifs dudit scrutin. Et sans surprise, les résultats provisoires publiés par la Direction Générale des Élections (DGE) quelques jours plus tôt ont été confirmés par la plus haute juridiction du pays.

Fodé Bangoura, le premier président de ladite Cour, a proclamé le candidat indépendant Mamadi Doumbouya élu Président de la République avec 86,72 % des suffrages valablement exprimés. Ce qui marque donc le retour à l'ordre constitutionnel après quatre ans de transition militaire.

Concernant le taux de participation au scrutin, la Cour suprême indique qu'il est de 82, 86 %, contrairement au taux de participation de 80,95 % qui avait été préalablement annoncé par la Direction Générale des Élections lors de la publication des résultats provisoires.

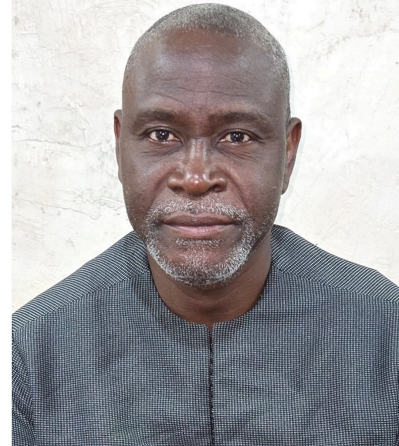
Le premier président de la Cour suprême a par ailleurs fait savoir que le recours introduit par le Front Démocratique de Guinée (FRONDEG) du candidat malheureux Abdoulaye Yéro Baldé, a été retiré par lui-même.

Après sa prestation de serment devant de nombreuses personnalités guinéennes et étrangères, l'Homme du 5 septembre entamera un mandat de 7 ans à la tête de la Guinée, un pays particulièrement gâté par dame nature.

Kéfina Diakité

Vie de la nation AGEPI, le masque tombe au tribunal de Kaloum

La deuxième semaine de janvier 2026 restera comme celle de la clarification par le chaos. En Guinée, alors que le pays s'engage sur la voie de la transparence économique et politique, l'affaire de l'AGEPI (Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante) cristallise les tensions entre une vieille garde aux abois et une nouvelle génération exigeante de légitimité. Le passage devant le Tribunal de Première Instance (TPI) de Kaloum ce 14 janvier a révélé l'ampleur d'une imposture qui tente de se draper dans la légalité.



1. La «Queue de poisson» comme preuve de non-droit

L'actualité sociopolitique de cette semaine a mis à nu la stratégie de Dame Aminata Camara. Pour justifier la prorogation de son mandat, elle brandit une liste saisie, truffée de signatures dont on découvre aujourd'hui l'origine douteuse : de simples émargements liés à des acomptes ou des aides sociales.

Pourtant, la réalité historique est ailleurs. Le PV manuscrit de la réunion de crise, resté non signé, est le témoin muet d'une séance qui a fini en « queue de poisson ». Ce document inachevé est la preuve irréfutable qu'aucun consensus n'a été dégagé et qu'aucune décision de maintien

au pouvoir n'a été validée par les membres. Prétendre le contraire aujourd'hui, c'est transformer un échec de réunion en coup d'État associatif.

2. Le «Congrès» du 16 Janvier : Un défi à la justice

Dans une fuite en avant désespérée, l'équipe sortante maintient l'organisation d'un «congrès» ce vendredi 16 janvier. Comment peut-on convoquer les membres alors que le tribunal est déjà saisi ?

• **L'Usurpation en question :** Le procès pour usurpation de titre, ouvert ce mercredi et renvoyé au 11 février, aurait dû imposer le silence et le respect des procédures.

• **Le détournement en ligne de mire :** En persistant, l'ancienne équipe ne fait qu'aggraver son cas avant l'audience cruciale du 21 janvier concernant le détournement de fonds. Utiliser les maigres ressources des patrons de presse pour financer une parodie de congrès est l'ultime dérive d'une gestion que la justice s'apprête à disséquer.

3. Économie et société : La fin de la rente sur le dos de la presse

Présidence de la République Le général Amara Camara présente les grandes lignes de l'action présidentielle en 2025

Le général Amara Camara, ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République, a présenté cette semaine les grandes lignes de l'action présidentielle en 2025. Il a notamment tenu à justifier l'utilisation des 815 milliards GNF alloués à l'institution, répartis entre dépenses de fonctionnement, interventions sociales et investissements stratégiques. C'était dans l'émission "L'émission du bilan" de la RTG.



« Pour ce qui concerne les dépenses du personnel, on était pour cette année aux alentours de 194 milliards GNF, pour ce qui était des dépenses des biens et des services, aux alentours de 354 milliards GNF et pour ce qui est des dépenses de transfert aux alentours de 90 milliards et ce qui est des dépenses d'investissement sur 175 milliards GNF. L'ensemble nous a permis effectivement de réaliser des grandes missions. On ne pourra pas dire que c'était suffisant pour

nos moyens, mais nous avons pu faire l'essentiel avec », dira-t-il. Il est revenu sur l'accompagnement continu pour les 3 689 ménages impactés par l'incendie du dépôt de carburant à Kaloum et la résolution du contentieux foncier de Kaporo-rails, Kipé 2 et Dimesse.

« Une mesure d'indemnisation a été mise en place, des terres de la SONAPI ont été pris autour de 200 hectares pour permettre de reloger ceux qui ont été impactés. La bonne nouvelle est que

Sur le plan national, cette affaire résonne comme un avertissement. À l'heure où la Guinée de 2026 mise sur la crédibilité de ses institutions pour attirer les investisseurs de Simandou, la presse ne peut plus être le terrain de jeu de «clans d'affamés».

• La spoliation des patrons de presse pour maintenir un train de vie ou des privilèges indus touche à sa fin.

• Le recours au droit par le bureau de Mamadou Aliou Diakité montre que la presse indépendante guinéenne a enfin décidé de se soigner par la loi.

Le Regard de L'Aigle Infos : Une signature de perdiem ne vaut pas un vote de confiance. En tentant de transformer une réunion ratée en mandat éternel, Dame Aminata Camara a commis l'erreur de trop. Le tribunal de Kaloum n'est pas une table de négociation, c'est le lieu où la fiction des listes saisies s'effondrera face à la réalité du PV non signé. La vérité attend les prédateurs au tournant du 21 janvier.

Kéfina Diakité



le titre foncier global avait été fait et la semaine dernière seulement nous avons commencé le morcellement des titres fonciers [...] Les 600 premiers titres sont remis. Les semaines à venir, nous allons finir avec le reste du lot pour permettre effectivement de rendre cette justice sociale », a expliqué le général Amara Camara. Il n'a pas occulté non plus la gouvernance et rationalisation des dépenses en 2025.

« Cette rigueur et cette réduction du coût de la dépense pour l'exercice 2025 a permis au compte de l'ACGP de permettre à l'État d'enregistrer pour janvier à juin 2025, une enveloppe d'économie de 700 milliards GNF pour les 6 premiers mois de l'année [...] Nous pensons que les bénéfices de l'État cette année seront très grands », fera-t-il remarquer.

A propos des infrastructures et de Simandou, il dira ceci : « Simandou, à la base, la Guinée avait 0%, mais on a pu négocier 15% non contributive et non dilutive. Et les infrastructures de Simandou, les mines, le port et les rails et l'aciérie, la Guinée est actionnaire à tout ça et c'est dès le premier jour. [...] Quand les revenus vont commencer à tomber au fil du projet, ça va faire aujourd'hui au moins les 1 à 2/3 de notre budget national de développement ».

Kaba Kankoula



Conakry ville propre

Entre satisfaction et défis, quel bilan 2025 pour Ratoma ? (Alpha Mamadou Diallo, directeur de l'assainissement)

L'assainissement de la ville de Conakry est l'une des priorités des autorités. La commune de Ratoma fait de cette priorité la sienne. Courant 2025, ces autorités locales ont engagé une vaste opération de nettoyage des points critiques de zone. Dans un entretien accordé à votre hebdomadaire, le directeur communal de l'assainissement a évoqué des avancées significatives mais aussi des défis à relever.



L'Aigleinfos : Quel bilan concret faites-vous aujourd'hui de l'assainissement dans la commune de Ratoma ?

Mamadou Alpha Diallo : Sur les 11 quartiers, on a réussi, on a touché 11 228 ménages dans le cadre de cette campagne de sensibilisation. Nous avons or-

ganisé deux évaluations, nous avons mené deux grands projets. Le premier projet, c'est celui de digitalisation, un projet pilote. Des engins sont achetés et mis à la disposition des quartiers. Un dispositif est mis en place pour opérationnaliser la deuxième phase qui est le tri et la valorisation. Donc en termes de transfert,

nous disposons de la logistique, et au courant de l'année, nous avons réalisé 2534 voyages. Nous avons plus de 20 384 tonnes d'ordures que les engins ont réussi à dégager de la commune vers la décharge.

L'Aigleinfos : Quels sont les principaux obstacles qui restent encore à surmonter pour une meilleure gestion des ordures dans la commune de Ratoma ?

Alpha Mamadou Diallo : La détérioration de ces équipements-là, nous n'en avons que sept au lieu de quinze au niveau de la commune. Donc ça, c'est une difficulté majeure. La problématique liée au manque de ces bacs et l'insuffisance de la logistique. Et pendant les saisons hivernales, la gestion de la décharge, ça affecte

tout de suite la chaîne et c'est les ménages qui vont commencer à se plaindre.

L'Aigleinfos : Vous continuez à décharger au niveau de Dar-es-Salam ?

Alpha Mamadou Diallo : Oui, il y a eu des dispositions qui ont été prises avec l'arrivée des nouvelles autorités. Le nouveau ministre a pris des mesures, et maintenant, l'accès est devenu facile au niveau de la décharge.

L'Aigleinfos : Quelles sont les perspectives pour 2026 ?

Alpha Mamadou Diallo : Nous allons poursuivre, comme je vous ai dit à l'entame, la commune de Ratoma travaille sur une stratégie territoriale de gestion des déchets. Nous partons au fur et à mesure qu'une étape est franchie, nous attaquons la prochaine étape. Donc les actions phares que nous allons engager, c'est comment amener les citoyens à tous les niveaux de procéder au tri à la base, à la source, faire en sorte que chacun, désormais, sépare les ordures, tout ce qui est plastique on met à côté, tout ce qui est fer on met à côté, tout ce qui est périssable on met à côté,

pour que le dispositif qu'on a mis en place puisse monter à l'échelle et aller vers la valorisation. Déjà, la mairie a financé la formation d'une équipe dans le cadre de la valorisation pour transformer le plastique en pavé. Et déjà, l'opération a commencé. Donc nous allons partir à l'échelle et au-delà de la valorisation du plastique, actuellement, une autre unité de valorisation est en train de s'installer dans la commune qui va aussi évoluer dans le compostage en produisant des composts naturels, un système nouveau en Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire c'est de produire des engrais à travers des vers de terre.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Alpha Mamadou Diallo, directeur communal de l'assainissement de la commune de Ratoma !

Alpha Mamadou Diallo : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Conakry

Le corps de Claude Pivi restitué à sa famille

Décédé le mardi 6 janvier 2026 des suites de maladie au camp militaire Samory Touré, le corps de Claude Pivi, alias Coplan, ancien ministre de la Sécurité présidentielle sous le régime du CNDD, devrait être prochainement restitué à sa famille. L'annonce a été faite le mardi 13 janvier 2026 par son avocat, Me Abdourahamane Dabo, à la morgue de l'hôpital Ignace Deen, en présence de plusieurs journalistes.



Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour son implication dans les événements tragiques du 28 septembre 2009 au stade de Conakry, Claude Pivi faisait partie des principaux accusés reconnus coupables de crimes contre l'humanité. Il avait ensuite défrayé la chronique en novembre 2023, à la suite de son évasion spectaculaire de la maison centrale de Conakry, avant d'être interpellé plusieurs mois plus tard et remis à la disposition des autorités judiciaires. À la suite de son décès en détention, le parquet général près la Cour d'appel de Conakry avait ordonné une autopsie afin de dissiper toute spéculation autour des causes de la mort. Selon la défense, les résultats de cet examen médico-légal ont confirmé la thèse d'un décès par maladie, comme l'indiquait déjà le communiqué officiel du parquet général.

exactement les causes réelles de la mort. Une fois les conclusions disponibles, nous nous sommes rendus au Parquet général. Il a été établi que notre client est décédé des suites de maladie, conformément au communiqué du Parquet général, aujourd'hui détaillé par les techniciens de la médecine légale », a expliqué Maître Abdourahamane Dabo, insistant sur le respect du travail des experts et des serments professionnels.

Concernant la restitution du corps, l'avocat précise que les démarches sont toujours en cours. Le corps de l'ancien dignitaire devrait être transféré à l'hôpital sino-guinéen de Kipé, où il sera conservé pour l'accomplissement de certaines formalités administratives et médicales, avant son inhumation prévue dans les prochains jours à Houwézou, son village natal situé dans la préfecture de Macenta.

Samuel Demba. D

« Après le décès, il a été décidé de faire l'autopsie pour faire cesser les spéculations et déterminer

Victoire de Mamadi Doumbouya

Cellou Dalein Diallo appelle à la résistance

Le lundi 12 janvier 2026, Cellou Dalein Diallo, président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) était l'invité Afrique du Journal Afrique de Radio France Internationale. L'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté a dit tout le mal qu'il pense de la présidentielle qui s'est tenue le 28 décembre 2025 en Guinée.



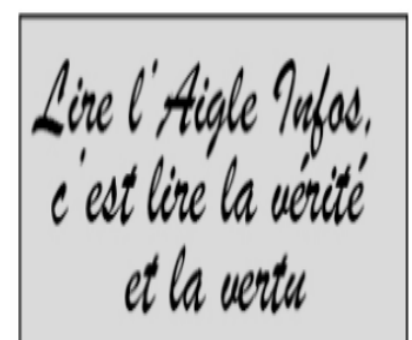
Après la proclamation, par la Cour suprême (plus haute juridiction du pays), des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 en Guinée, l'heure est désormais aux préparatifs de la cérémonie d'investiture du vainqueur du scrutin, qui n'est autre que l'actuel locataire du palais Mohammed V, Mamadi Doumbouya. Une cérémonie programmée le samedi 17 janvier 2026 au stade Général Lansana Conté de Nongo. Mais il y a lieu de rappeler que ces résultats sont rejetés par certains partis politiques qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu prendre part à cette compétition électorale censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel après quatre ans de transition militaire conduite par l'ancien commandant du Groupe-ment des Forces spéciales. C'est

le cas par exemple de Cellou Dalein Diallo, président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG). Invité Afrique du Journal Afrique de Radio France Internationale du lundi 12 janvier 2026, l'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté a dit tout le mal qu'il pense de la présidentielle qui s'est tenue le 28 décembre 2025 en Guinée. Pour lui, ce scrutin ne marque pas un retour à l'ordre constitutionnel mais plutôt une prolongation de la période d'exception.

« L'heure est à la résistance, parce que le régime ne tient pas à grand-chose. Il n'a pas de légitimité. Il a instauré ce climat de terreur. Est-ce qu'il va continuer à entretenir ce climat de terreur pour empêcher l'expression de la volonté du peuple ? Ça ne peut pas être éternel. Ça ne peut pas

continuer éternellement. Et ce régime se disqualifie tous les jours par, naturellement, une confiscation éhontée du pouvoir à travers le scrutin, le faux scrutin du 28 décembre dernier. C'est une nouvelle transition. Ce n'est pas un retour à l'ordre constitutionnel. En réalité, c'est une prolongation de la période d'exception. », a déclaré Cellou Dalein Diallo à RFI.

Kéfina Diakité





Commune de Gbessia

508 mariages et 942 naissances officiellement enregistrés en 2025

Avec le nouvel an, l'heure est au bilan. Dans la nouvelle commune de Gbessia, l'état civil a établi son premier rapport en termes de naissances et mariages officiellement déclarés depuis son installation de décembre 2024 à décembre 2025. L'Aigleinfos est allé à la rencontre de l'Officier de l'état civil de cette zone de Conakry.



L'Aigleinfos : Dans votre commune de Gbessia, dites-nous en termes de naissance, qu'est-ce que vous avez enregistré courant 2025 ?

Alpha Oumar Barry : Vu que c'est une nouvelle commune, on a pu déclarer 942 naissances directes, c'est-à-dire de zéro à deux mois. On a pu transcrire 3183 licences, c'est-à-dire des enfants qui n'ont pas pu être déclarés dans le délai, mais pour eux, il fallait forcément faire des jugements substitutifs et les transcrire à la mairie.

L'Aigleinfos : Et comment se passe l'obtention des jugements supplétifs et extraits de naissance dans votre juridiction ?

Alpha Oumar Barry : Pour qu'on déclare un enfant, il faut que l'enfant soit dans le délai de six mois maximum à la mairie. Maintenant, passé ce délai, pour qu'il ait un acte de naissance, il lui faut forcément avoir un jugement supplétif délivré par le tribunal du lieu de naissance et le transcrire à l'état civil. Pour avoir un extrait de naissance numérique,

il faut d'abord avoir un ancien extrait de naissance. Ensuite, pour quelqu'un qui a déjà fait son passeport, il doit venir avec la copie du passeport joint à l'extrait de naissance, faire sa photo. Le reçu est donné par la mairie et le travail est fait dans le délai livré. C'est ce qui va permettre aux citoyens qui veulent faire la carte d'identité nationale biométrique de se diriger vers le commissariat le plus proche pour avoir sa carte d'identité biométrique.

L'Aigleinfos : Par négligence, la plupart des parents ont du mal à déclarer leurs enfants dans les états civils. Est-ce qu'il y a des conséquences liées à ça ?

Alpha Oumar Barry : Le premier document d'un homme, d'un être humain, c'est d'abord son acte de naissance. Quand on n'a pas d'acte de naissance, c'est comme si on n'a pas vécu sur cette terre. Et on compte aller vers les centres de santé qui sont dans cette commune pour voir comment ils pourront nous aider pour que quand un enfant naisse dans ces centres-là, qu'on puisse le déclarer directement à l'état civil. Donc d'ici la fin de ce

mois-là, incha'Allah, on va mettre tout en place pour que d'ici la fin d'année, qu'on puisse tripler ou voir même quadrupler les chiffres qu'on a eu en 2025.

L'Aigleinfos : Dans cette commune également, est-ce qu'on peut connaître le chiffre, le nombre de mariages officiellement enregistrés ?

Alpha Oumar Barry : Dans la même lancée pour l'année 2025, on a pu célébrer 508 mariages, parce que simplement vous avez vu là où nous sommes, on n'a même pas une salle de libération. Vous avez vu, nous sommes dans le bâtiment du quartier, on fait avec les moyens de bord qu'on a. Donc quand vous nous comparez aux autres communes comme Ratoma, il y a une très belle salle, à Matoto, il y a une très grande salle de mariage. Quand les gens viennent nous voir ici pour leur mariage, ils nous trouvent dans cet endroit, parfois ils sont découragés tout de suite, c'est pourquoi ils vont ailleurs. Sinon en principe, vu que nous sommes la plus grande commune, on devrait faire beaucoup plus de mariages que les autres.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous prenez en compte les mariages célébrés dans le quartier ? Et est-ce que, vous êtes impliqué ?

Alpha Oumar Barry : Oui, d'abord la nouvelle loi l'a déjà prévu. Aujourd'hui, tous les mariages qui seront célébrés dans les mosquées et les églises seront forcément transcrits dans nos registres d'État civil. Seulement,

les modalités ne sont pas encore définies. Au moment où je vous parle là, des acteurs sont en séminaire à Kindia. Tous les acteurs qui sont concernés, il y a une partie de l'État civil, les religieux, la justice, ainsi de suite. Tous les acteurs qui travaillent. Ils vont finaliser le document qui existe déjà pour nous permettre de récupérer tous les mariages qui seront célébrés dans les mosquées et dans les églises pour les transcrire dans nos registres pour ne pas qu'on fasse un mariage maintenant là sans que l'État civil ne soit informé.

L'Aigleinfos : Quels sont les préalables pour célébrer un mariage dans votre commune ?

Alpha Oumar Barry : D'abord, pour célébrer un mariage, il y a un fond de dossier qu'on doit déposer. Et ce fond doit être déposé 15 jours avant le mariage. Ce dossier va nous permettre non seulement de faire la publication de ban, mais de s'assurer que nous allons marier des Guinéens. Parmi les dossiers que vous devez déposer, vous comptez d'abord l'extrait de naissance. Le certificat de résidence indique où ces couples résident. On demande deux photos d'identité. Il y a une photo qui sera publiée au ban. On a un tableau où on affiche les mariages pour permettre aux citoyens de savoir que telle ou telle autre personne se marie dans les 15 jours. Quand on a ce dossier-là, il faut dire que la personne était célibataire avant. Ensuite, le certificat pré-nuptial. Le certificat pré-nuptial est délivré par un centre compétent, bien indiqué, pour permettre à ces candidats au mariage d'aller faire des examens pour savoir non seulement s'ils peuvent faire des enfants ensemble. Ensuite, si n'a pas une maladie qui empêche le mariage, il y a des maladies qui sont héréditaires, qui empêchent le mariage. Il y a des maladies sexuellement transmissibles et

tout ce qui suit. Donc, ça vous permet vous-même de connaître votre statut avant de vous décider de si vous allez vous marier ou pas. Ensuite, maintenant, il y a le consentement parce qu'il faut qu'on demande aux deux si on ne les a pas obligés de se marier. Quand on a tous ces documents-là, c'est des documents que nous gardons à notre niveau. Ça nous permet de célébrer le mariage en bonne et due forme.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'il est arrivé ici de s'opposer à un mariage quand vous avez constaté des anomalies ?

Alpha Oumar Barry : Pour l'heure, pratiquement, personne ne vient nous dire qu'à cause de telle ou telle autre anomalie, on ne célèbre pas le mariage.

L'Aigleinfos : La même question pour les mariages des mineurs. Est-ce que vous êtes aussi opposé à un mariage de ce type où l'un n'est pas consentant ?

Alpha Oumar Barry : Depuis qu'on est arrivé là il y a une année, on n'a pas encore constaté cela. Généralement, ceux qui viennent chez nous, ce sont des personnes majeures. Et d'ailleurs, l'un des grands problèmes qu'on va peut-être avoir à la longue, si le mariage est célébré à la mosquée, alors qu'eux, il n'y a pas de limite. Et quand vous nous envoyez ce document-là pour le transcrire chez nous, il y aura des problèmes, parce que nous, on ne le fera pas.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Alpha Oumar Barry, l'Officier d'état civil de Gbessia !

Alpha Oumar Barry : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Investiture de Mamadi Doumbouya Conakry change de visage

En prélude à l'investiture du président élu Mamadi Doumbouya, prévue le samedi 17 janvier 2026, les autorités guinéennes ont enclenché une vaste opération d'assainissement urbain à Conakry. Objectif : présenter une capitale propre, dégagée et organisée à l'occasion de cet événement d'envergure internationale, qui réunira plusieurs chefs d'État et de hautes personnalités étrangères.



Au cœur de cette dynamique, le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, le général à la retraite Ibrahima Khalil Condé, a donné des instructions fermes aux autorités locales pour accélérer le déguerpissement des occupations anarchiques et l'évacuation des dépôts d'ordures visibles le long

des principales artères de la ville. S'exprimant le vendredi 9 janvier 2026, lors de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An de son département, le patron du MATD a insisté sur l'urgence d'assainir la capitale avant l'arrivée des délégations étrangères. Le message était principalement adressé à la gouverneure de la

ville de Conakry, sommée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rétablir l'ordre urbain.

Selon le ministre, l'occupation anarchique de la voie publique, la prolifération des marchés improvisés, des gargotes et des garages installés le long des routes, ainsi que la présence de dépôts d'ordures, ternissent l'image de la capitale.

« Je fais une tournée dans la capitale, j'ai vu des déchets regroupés partout. Essayez de faire le tour également pour corriger. Nous allons recevoir les chefs d'État pour l'investiture du président démocratiquement élu, il faut qu'ils viennent trouver la Guinée dans un état exemplaire. Je vais vous demander, avec le nouvel an, essayez de dégager le plus vite possible, avant l'investiture du président de la République. Tout se vend sur les artères publiques partout à Conakry. Ils ont transformé tout en marché, on dirait Yenguéma »,

a-t-il déclaré.

Pour le ministre, cette opération ne relève pas uniquement d'un impératif protocolaire lié à l'investiture, mais d'une nécessité pour améliorer durablement le cadre de vie des populations urbaines. Il a appelé les services déconcentrés de son département à une mobilisation totale afin de libérer les voies publiques, fluidifier la circulation et renforcer la salubrité dans la capitale.

Ces instructions ont rapidement été suivies d'effets. Depuis le samedi 10 janvier 2026, une vaste opération de déguerpissement est en cours dans plusieurs communes de Conakry. Des équipes mixtes composées d'agents de la police et des services communaux procèdent au démantèlement des gargotes, marchés improvisés, garages anarchiques et autres installations occupant illégalement les artères principales.

Parallèlement à cette action d'assainissement urbain, Ibrahima

Khalil Condé est revenu sur les avancées enregistrées sur le plan électoral. Il a salué la tenue de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, rendue possible grâce à un fichier électoral qu'il qualifie de fiable, déjà utilisé lors du référendum constitutionnel du 21 septembre 2025.

« Je suis très heureux d'avoir bien accompli une mission. Je suis très heureux de trouver des cadres patriotes avec lesquels j'ai obtenu ces meilleurs résultats appréciés partout », a-t-il affirmé, estimant que cette dynamique doit être maintenue pour réussir les prochaines échéances électorales.

En attendant, les opérations de déguerpissement se poursuivent dans la capitale, dans un climat de fermeté affichée par les autorités, déterminées à faire de Conakry une ville plus propre et plus ordonnée à la veille de l'investiture présidentielle.

Samuel Demba. D

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry Inauguration de nouvelles infrastructures

Le lundi 12 janvier 2026, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation, Alpha Bacar Barry, a procédé, à l'inauguration de deux importantes infrastructures à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry : l'Institut ouest-africain des mathématiques (IOA-M) et l'Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme (ISAU).



Selon le Pr Alpha Kabinet Keita, recteur de l'université Gamal Abdel Nasser, ces infrastructures offrent aux étudiants un cadre d'apprentissage plus digne et plus stimulant, et aux enseignants-chercheurs des conditions de travail propices à la production de l'excellence académique. L'Institut ouest-africain des mathématiques sera dirigé par le

Dr Karamoko Sita Diallo. En attendant le démarrage effectif des cours, cet institut a vocation à devenir « un centre d'excellence régional dédié à la formation, à la recherche et à l'innovation en mathématiques fondamentales et appliquées, en science des données, en intelligence artificielle, ainsi que dans plusieurs domaines connexes ».

« Notre mission est claire : former des étudiants en licence, en master et en doctorat dans des domaines stratégiques pour le développement de notre cher pays et de la sous-région, promouvoir la recherche dans les sciences mathématiques, physiques, chimiques, biologiques, les sciences de la Terre et l'informatique. Tout cela, avec une

attention particulière aux implications environnementales, sociales et économiques pour la Guinée, pour l'Afrique et pour le monde entier, renforcer les capacités des enseignants en mathématiques par des programmes de formation continue, organiser des cours, colloques, conférences, séminaires et compétitions scientifiques pour stimuler l'excellence et l'émulation intellectuelle », a-t-il ajouté.

L'Institut ouest-africain de mathématiques vient compléter l'offre académique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry. Il renforce également les efforts de cette institution, tout en proposant un large éventail de formations dans le domaine des mathématiques.

Dans son intervention de circonstance, le ministre Alpha Bacar Barry a indiqué que cet institut se veut aussi un centre de formation continue pour les professeurs de lycée, afin de leur permettre d'apporter une réelle plus-value dans l'enseignement secondaire et de faciliter le recrutement, à l'université, d'étudiants disposant d'un meilleur niveau.

« C'est au niveau des collèges et des lycées qu'on doit préparer l'Institut ouest-africain de mathématiques. Pourquoi enseignons-nous les mathématiques à ce niveau-là ? Parce que vous avez dû entendre beaucoup de gens, beaucoup de mathématis-

ciens vous dire : d'abord, il faut construire notre souveraineté scientifique et technologique. C'est donc pour avoir des techniciens de haut niveau, pour produire localement du savoir et avoir des capacités de modélisation et de calcul scientifique. Cela va réduire notre dépendance à l'importation de beaucoup d'experts, dans plusieurs domaines que nous recevons en Guinée, notamment dans les domaines des mines, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, du climat et des infrastructures. Cela nous permettra également de produire une élite scientifique régionale et de positionner la Guinée comme ce qu'elle était auparavant, le phare de l'Afrique de l'Ouest, dans plusieurs domaines, notamment les sciences et les techniques. Cela va permettre de créer un vivier de mathématiciens, de scientifiques et d'ingénieurs hautement qualifiés pour le développement de notre sous-région. (...). L'Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme, dont je salue les directeurs de l'API ici, pourra offrir à notre économie des talents, des architectes et des ingénieurs urbanistes de qualité », dira-t-il.

Mamadou Oury



Cérémonie d'investiture de Doumbouya Le ministre Moussa Moïse Sylla apporte des précisions

Le ministre Moussa Moïse Sylla est le président de la Commission Communication et Médias de la cérémonie de prestation de serment du président de la République, Monsieur Mamadi Doumbouya, prévue le samedi 17 janvier 2026 au stade Général Lansana Conté de Nongo. Dans une interview accordée à la presse, il a apporté des précisions par rapport à cet événement.



« Aucun badge, ticket ni laissez-passer n'est exigé pour assister à cet événement historique. Cette cérémonie se veut inclusive, populaire et profondément républicaine, conformément à la volonté de rassemblement national portée par le Président fraîchement élu...Aucun véhicule personnel ne sera admis aux abords immédiats du site. À cet effet, des bus spécialement affrétés assureront des navettes afin de faciliter le transport des populations vers le stade Général Lansana Conté », a précisé Moussa Moïse Sylla. Et d'ajouter : « les tribunes sont organisées selon un système de trois couleurs, rouge, jaune et vert, symboles de l'identité nationale. À l'entrée du stade, des T-shirts et des bracelets correspondant à ces couleurs seront distribués aux participants

afin de faciliter leur orientation et leur positionnement dans les différentes zones...Des dispositifs de fouille seront installés aux différents points d'entrée, assortis d'une surveillance renforcée à l'intérieur et aux abords du stade, afin de garantir le bon déroulement de la cérémonie dans un climat de calme, de discipline et de sérénité. La prestation de serment sera magnifiée par une performance artistique exceptionnelle du Circus Baobab, à travers un ballet illustrant la pluralité, la richesse culturelle et la vitalité de la République de Guinée, exprimées par ses rythmes, ses danses et son héritage. Cette création mettra également en exergue l'image d'une Guinée en mouvement, portée par la vision de développement du Président Mamadi Doumbouya, notamment à travers le programme stratégique Simandou 2040. Le peuple de Guinée est invité à se mobiliser massivement afin de célébrer, dans la dignité et la concorde, cet événement majeur de la vie de la Nation, et à faire bloc autour de son Président, symbole d'espoir, de stabilité et d'avenir partagé ».

Mamadou Oury



Naturalisation Deux stars hollywoodiennes reçoivent leurs passeports guinéens

Le samedi dernier, Jonathan Majors et Meagan Good, deux stars hollywoodiennes, naturalisés guinéens, ont reçu leurs passeports diplomatiques à Conakry. Ce célèbre couple devient ainsi le nouveau visage du branding national. Le lendemain, le ministère de la culture et ses partenaires ont animé un point de presse par rapport à cette naturalisation.



« La Guinée n'a jamais considéré la culture comme un simple ornement, mais comme une arme pacifique de souveraineté, un levier d'émancipation et un langage universel de fraternité. C'est cette tradition panafricaine que la Guinée perpétue sous la vision du président Mamadi Doumbouya », a indiqué le ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, tout en rappelant le cas de la Sud-africaine Myriam Makeba, qui avait également reçu la nationalité guinéenne.

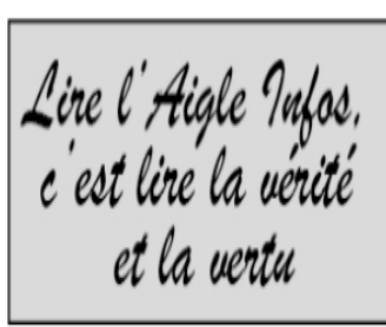
Le ministre d'ajouter : « La Guinée reconnaît l'influence comme une forme moderne de diplomatie et un vecteur majeur de souveraineté narrative...Les pays africains ont trop longtemps été victimes de stéréotypes avec la complicité

de certains médias internationaux on donne plus d'échos à ce qui ne marche pas et moins d'échos à ce qui marche. Lorsque vous avez un pneu qui est brûlé sur la chaussée cela peut faire le tour de toutes les éditions d'informations. Mais quand un pont est construit dans un village, quand une école est ouverte cela n'a pas d'intérêt pour les médias internationaux. Donc notre pays a longtemps été victime de ce genre de narratif »

Moussa Moïse Sylla fera remarquer que ne pas raconter son histoire, c'est accepter que d'autres la racontent à votre place. « Jonathan Majors et Meagan Good représentent cette passerelle puissante entre l'Afrique et sa diaspora, entre mémoire et mo-

dernité...Ce choix n'est pas fortuit. C'est un écho spirituel qui les a conduits ici. Notre ambition est de voir naître des productions culturelles internationales, des collaborations cinématographiques et la promotion de la « Destination Guinée » », dira-t-il. L'éditrice en chef du magazine, qui a facilité cette naturalisation en collaboration avec la Fondation Diaka Camara, a déclaré : « On devient Guinéen parce qu'on porte ce pays dans son cœur. Avec ces deux acteurs, la Guinée a gagné des citoyens, mais aussi des « rebelles » prêts à défendre le pays et à construire. Ils ont déjà retroussé leurs manches ». A noter que cette initiative, portée par le ministère de la Culture et de l'Artisanat en partenariat avec CBC Worldwide Communication, s'inscrit dans une dynamique de diplomatie culturelle, à travers le label Branding Guinée.

Mamadou Oury



Présidentielle 2025 Le BL et ses alliés prennent acte de la victoire de Doumbouya

Le Bloc libéral, la formation politique fondée par Dr Faya Millimouno, dit prendre acte du verdict prononcé par la plus haute juridiction du pays : la victoire de Mamadi Doumbouya à la présidentielle du 25 décembre 2025. Le BL tient toutefois à relever que cette reconnaissance institutionnelle n'efface pas ses réserves liées au processus électoral.



Une semaine après l'arrêt de la Cour suprême qui a confirmé les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, le Bloc Libéral (BL) et ses alliés ont donné leur position dimanche 11 janvier 2026 par rapport à cette décision. La formation politique fondée par Dr Faya Millimouno dit prendre acte du verdict prononcé par la plus haute juridiction du pays. Elle tient toutefois à relever que cette reconnaissance institutionnelle n'efface pas ses réserves liées au processus électoral.

« Le Bloc Libéral et ses alliés prennent acte de la décision rendue par la Cour suprême confirmant l'élection de Mamadi Doumbouya en qualité de Président de

la République pour un mandat de sept (7) ans. Cette décision met un terme au contentieux électoral né du scrutin présidentiel et s'impose, en droit, à l'ensemble des acteurs de la vie nationale. Fidèles à notre engagement en faveur de l'État de droit et du respect des institutions républicaines, nous en prenons acte avec sens des responsabilités », martèlent le Bloc libéral et ses alliés.

Le Bloc Libéral d'ajouter qu'il ne renonce pas à ses convictions.

« Pour autant, prendre acte ne signifie ni renoncer à nos convictions, ni oublier les graves insuffisances, irrégularités et atteintes à la sincérité du processus électoral que nous avons, en temps oppor-

tun, dénoncées avec constance et preuves à l'appui. Notre combat pour la vérité des urnes, la justice électorale et l'égalité des citoyens devant le suffrage demeure intact », a fait savoir Oumar Sanoh, le Président du parti, tout en lançant un appel à ses partisans afin de préserver la paix sociale et d'adopter une démarche pacifique.

« Dans l'intérêt supérieur de la Nation, nous appelons nos militantes, nos militants, nos sympathisants et l'ensemble du peuple de Guinée au calme, à la retenue et à la poursuite du combat politique par des moyens exclusivement pacifiques, démocratiques et légaux. Nous réaffirmons notre détermination à continuer de défendre les droits et libertés fondamentales, à lutter contre l'arbitraire, l'injustice, la corruption et l'exclusion, et à œuvrer sans relâche pour l'avènement d'une Guinée démocratique, prospère et réconciliée avec elle-même. L'histoire jugera. Le combat politique, lui, continue », dira-t-il.

A rappeler que la plupart des candidats malheureux du scrutin présidentiel du 28 décembre 2025 ont reconnu leur défaite et félicité Mamadi Doumbouya, candidat de GMD (Génération pour la Modernité et le Développement) pour sa victoire dès le premier tour.

Kaba Kankoula

Élection présidentielle à Kankan Taliby Dabo revient sur l'implication de son ONG "OFA"

Le dimanche 11 janvier 2026, Taliby Dabo, membre du RPG Arc-en-ciel (suspendu par le bureau politique national du parti) et président de l'Organisation Faisons Accompagnons (OFA), a animé une conférence de presse. Objectif : parler de son implication personnelle et celle de son ONG dans le processus de l'élection présidentielle en Guinée ayant abouti à la victoire de Doumbouya.



A cette occasion, Taliby Dabo a expliqué la participation de l'ONG (OFA) à la dernière élection présidentielle en Guinée. « On a participé à l'élection mais on n'a pas participé comme tout le monde. Vous n'aviez pas vu OFA en train de mener une campagne publique. Nous avons pu choisir un candidat, on s'est ensuite mis à faire en sorte que ce candidat puisse remporter la victoire. Toute suite, on s'est mis à faire l'apprentissage c'est-à-dire montrer aux citoyens comment voter. Aussi, nous avons fait le rabattage. On est passé dans chaque concession. Ces personnes se sont mises à sensibiliser tout le monde et à montrer à tout monde comment voter. Ces personnes faisaient ces activités les matins, les jours et les soirs.

Le jour du vote très tôt le matin, les mêmes, trois (3) personnes par équipe sont passées dans les concessions, ont mobilisé les membres de famille à aller voter, au retour, on vérifiait les cartes s'ils ont vraiment voté. L'essentiel c'était d'apprendre aux électeurs comment voter et l'autre c'était de les amener à voter pour notre candidat Mamadi Doumbouya. Nos membres étaient là pour les sensibiliser à aller voter, leur expliquer pourquoi voter et l'importance du vote. Nous leur avons dit de ne pas voter pour Mamadi en tant que Mamadi, mais de voter pour lui pour ce qu'il est et de ce qu'on voit venir. C'est à cause de ça qu'il a été choisi par nous en tant que candidat. Nous avons expliqué aux gens les acquis de Mamadi, ce qu'il a réalisé dans les différentes préfectures mais aussi à Kankan. Les actions ont été identifiées et pour lui permettre de continuer cela, nous l'avons choisi et s'il gagne il sera notre partenaire. Finalement nous avons réussi à les convaincre, et il y a eu moins de bulletins nuls dans cette élection à Kankan », a expliqué Taliby Dabo.

Kèfina Diakité



CA de l'OGP Tenue de la première session de 2026

Le lundi 12 janvier 2026, il s'est tenu à Conakry, la première réunion du Conseil d'Administration (CA) de l'OGP au compte de l'année 2026. C'était au siège de l'institution, sous la présidence de Thierno Mamadou Bah, président du conseil d'administration. Elle a permis d'examiner plusieurs points jugés stratégiques pour le fonctionnement et l'avenir de l'OGP.

Le directeur général de l'OGP, Aladji Cellou Camara, au terme des travaux, a fait le point sur les principales décisions. « Le conseil d'administration, en ce qui concerne le volet budget 2026, a accepté de le valider, tout en mettant quelques réserves sur lesquelles nous allons travailler afin qu'elles soient intégrées », a-t-il confié.

Parlant des documents de gouvernance, le directeur général a expliqué que le plan stratégique et le manuel de procédures sont en voie de validation.

« Il y a encore quelques réglages, mais grosso modo, le conseil d'administration est en phase avec la direction de l'OGP. Leur validation ne fera pas défaut », fera-t-il remarquer...

« Les priorités de 2026, c'est de consolider les acquis de 2025, notamment en termes de recettes, de sécurisation des ressources et de rigueur dans la gestion », a martelé le DG de l'OGP, tout en saluant l'accompagnement constant du conseil d'administra-

tion, de la tutelle et des autorités du pays dans le processus de redressement de l'OGP.

Thierno Hamidou Bah, chef de cabinet du ministère de la Culture et de l'Artisanat et membre du conseil d'administration, a exprimé la satisfaction globale du conseil face aux efforts fournis par la direction.

« Le conseil d'administration est globalement satisfait de tous les efforts consentis par la direction ces derniers mois, notamment en matière de rigueur, de gouvernance et de redressement progressif de l'OGP », dira-t-il.

Il n'a pas manqué d'insister sur la nécessité de maintenir la constance dans la rigueur.

« L'OGP est en train de remonter la pente. Il faut encourager la direction, l'accompagner, mais rester très vigilant, car il s'agit d'une institution stratégique pour la République », soulignera-t-il.

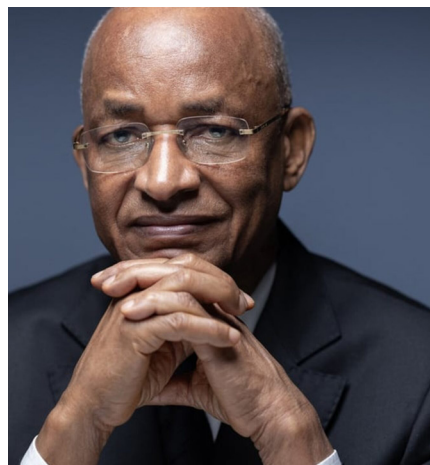
Mamadou Oury



UFDG

La réaction de Cellou Dalein Diallo à l'enlèvement de Néné Oussou Diallo

Néné Oussou Diallo, membre du Bureau exécutif de l'UFDG, a été enlevée le vendredi 09 janvier 2025 à son domicile par des hommes armés et encagoulés, à bord de trois pick-up non immatriculés. Le président dudit parti, Cellou Dalein Diallo, n'a pas tardé à réagir à cet enlèvement qu'il condamne fermement.



« Je condamne énergiquement l'enlèvement à son domicile, à Conakry, de Mme Néné Oussou Diallo, membre du Bureau exécutif (BE) de l'UFDG, ce vendredi 9 janvier 2026. Cet enlèvement a été perpétré par des agents en uniforme, encagoulés, venus à bord de trois pick-up non immatriculés. Vingt-quatre heures après, toutes les démarches menées par la famille et le Parti pour localiser Mme Diallo sont restées infructueuses », a indiqué Cellou Dalein Diallo, tout en rappelant l'engagement politique constant



de la militante, qu'il présente comme une figure active et influente de l'UFDG.

« Grande mobilisatrice et membre active du BE de l'UFDG, Mme Diallo a été régulièrement sollicitée pour rejoindre le CERAG et le CNRD. Elle a toujours systématiquement décliné ces offres de débauchage et a continué à dénoncer avec véhémence la trahison des dissidents de l'UFDG et les dérives de la junte. Malgré les menaces d'arrestation et de kidnapping qu'elle recevait, elle n'a

pas cessé d'assumer publiquement sa fidélité à l'UFDG et à son président », indique Cellou Dalein Diallo.

« Compte tenu du mode opératoire et de la persistance de la junte à avoir recours à cette pratique de disparition forcée pour faire taire les voix dissonantes et entretenir le climat de terreur indispensable à la confiscation du pouvoir politique, on est convaincu que Néné Oussou Diallo est, elle aussi, victime de cette pratique ignoble », a-t-il ajouté. Il n'a pas manqué d'exprimer sa solidarité avec la famille de la victime et les militants du parti.

« J'exprime ma solidarité avec sa famille et avec le Parti, exige sa libération immédiate et rends le CNRD responsable de tout ce qui arriverait à ma collaboratrice », a-t-il martelé.

Mamadou Oury



Mali

La fourniture d'électricité et de carburant reste très insuffisante, les Bamakois se résignent

Au Mali, alors que les autorités de transition ont organisé ce mercredi 14 janvier la journée dite « de la souveraineté retrouvée », les Bamakois continuent de chercher essence et électricité. Le renforcement des escortes militaires a permis de réduire les conséquences de l'embargo décrété en septembre par les jihadistes du Jnim sur les importations de carburant dans le pays, mais l'approvisionnement reste très fluctuant et surtout très insuffisant, en région comme dans la capitale. À Bamako, les habitants expriment désormais un sentiment de triste résignation.



Les autorités de transition du Mali ont organisé, mercredi 14 janvier, la quatrième « journée de la souveraineté retrouvée » instaurée en souvenir de la mobilisation populaire de 2022 contre les sanctions économiques imposées par la Cédéao. L'organisation ouest-africaine tentait, à l'époque, de faire pression sur les militaires auteurs du coup d'État

d'août 2020 pour programmer un retour à l'ordre constitutionnel. Mais ces sanctions avaient surtout pénalisé la population qui avait manifesté en nombre son mécontentement.

Depuis, les dirigeants de la transition se sont maintenus au pouvoir - sans élection - et n'ont cessé de réprimer les voix dissidentes. À l'occasion de cette journée,

les écoliers maliens ont reçu un cours sur le thème de « La souveraineté retrouvée, construisons le Mali de demain ».

Cinq à sept heures de courant par jour

Pendant ce temps, les Bamakois continuent de chercher essence et électricité. Les nombreux habitants de la capitale joints par RFI ne reçoivent actuellement que

cinq à sept heures de courant par jour, surtout pendant la nuit. Certains quartiers bénéficient de quelques heures de plus. « Comment peut-on vivre sans électricité dans la journée ? », se plaint un Bamakois. « Moi j'en ai 24 heures sur 24, mais c'est parce que je vis à côté du camp des militaires à Kati », explique un habitant de cette ville-garnison qui jouxte la capitale.

Quant au carburant, la majorité des stations sont toujours à sec et il faut généralement patienter plusieurs heures devant les autres pour faire le plein. « Des stations ont rouvert, il y a du mieux », relève un Bamakois. « Hier j'ai fait le rang pendant cinq heures », s'agace un autre, qui note au passage que « plusieurs stations n'ont plus de gasoil (ou diesel - NDLR) ».

Convois

Après les pénuries massives des mois d'octobre et de novembre, le renforcement des escortes militaires qui accompagnent les convois de camions-citernes et l'accélération des procédures administratives ont permis de réduire les conséquences des attaques jihadistes. De source douanière, plusieurs convois successifs sont ainsi arrivés à Bamako depuis le week-end dernier, mais le retour à la normale promis par les autorités de transition est donc bien loin d'être atteint.

« Les gens ne disent plus rien »

Après la résilience, l'incompréhension ou la colère, c'est souvent un sentiment de triste résignation qui s'exprime désormais : « Les gens s'habituent, ils ne disent plus rien », témoigne un habitant de la capitale. « Tantôt ça va, tantôt ça ne va pas, alors on fait des stocks », explique un autre. « Cela ne sera plus jamais autrement », soupire enfin un Bamakois qui pointe les difficultés d'approvisionnement dues aux attaques jihadistes, mais aussi la fraude, la rétention ou les détournements d'essence destinée au marché noir contre lesquels les autorités de transition ont pourtant renforcé les contrôles.

Par ailleurs, dans un communiqué diffusé mercredi 14 janvier, l'armée malienne affirme avoir « neutralisé un groupe armé terroriste à moto » et détruit « un pick-up camouflé » près de Banamba, région de Koulikouro, dans le sud du pays.

RFI



Afrique

Washington livre du matériel militaire au Nigeria sur fond de renforcement de coopération sécuritaire



Le commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom) a annoncé, mardi 13 janvier, avoir « livré des fournitures militaires essentielles » au Nigeria, quelques semaines après avoir conduit des frappes dans la région de Sokoto officiellement contre « l'État islamique ». Donald Trump a dénoncé à plusieurs reprises les violences qui toucheraient spécifiquement les chrétiens dans le pays, ce qu'Abuja a toujours fermement démenti. Cette livraison d'armes est, quoi qu'il en soit, le signe d'un renforcement de la coopération en matière de sécurité entre Abuja et Washington. Selon le message de l'Africom diffusé sur le réseau social X, cette livraison vise à soutenir « les opérations en cours au Nigeria » et « souligne le partenariat commun en matière de sécurité », notamment en matière de lutte contre le jihadisme.

Aucune précision n'a été donnée sur la nature de ces équipements,

mais une rencontre a eu lieu récemment à San Diego, aux États-Unis, entre le chef d'état-major de l'armée de l'air nigériane et de hauts responsables du gouvernement américain, ainsi que des représentants du constructeur d'hélicoptère américain Bell Textron. Les discussions portaient sur la livraison de 12 hélicoptères d'attaque AH-1Z Viper pour renforcer les capacités de combat aérien des militaires nigériens le plus rapidement possible.

Une délégation nigériane avait déjà été reçue aux États-Unis en juin 2025 afin de négocier l'acquisition de ces appareils de pointe. Une rencontre qui s'inscrivait dans le cadre d'un renforcement de la coopération opérationnelle entre Abuja et Washington sur les plans du renseignement, de la formation et du soutien à la maintenance.

En parallèle de la livraison d'équipement annoncée mardi 13 janvier, une haute délégation de l'Africom a rencontré, le même jour à Abuja, le directeur de l'agence anti-drogue du Nigeria. Celui-ci a sollicité une aide pour se procurer du matériel utile à la sécurité aéroportuaire.

RFI



Kindia (Sabouyah)

Inauguration de l'hôtel des Finances publiques

Le vendredi 09 janvier 2026, le ministre de l'Économie et des Finances, Mourana Soumah, a procédé à l'inauguration de l'Hôtel des Finances Publiques de Kindia. C'était en compagnie de ses homologues de la Jeunesse et de l'Agriculture.



Construit à Sabouyah, un district relevant de la sous-préfecture de Friguiagbé, cet édifice entre dans le cadre des réformes engagées par le ministère de l'Économie et des Finances, conformément à la vision stratégique du programme Simandou 2040. L'Hôtel est composé de deux grands bâtiments. Le premier est un bloc administratif de type R+2, comprenant 30 bureaux, trois grandes salles de conférence et 24 cabines de toilettes. Le second bâtiment est le logement du Trésorier régional, une villa moderne composée de trois chambres, deux salles de bain, un salon, une cuisine, un garage et deux grandes terrasses.

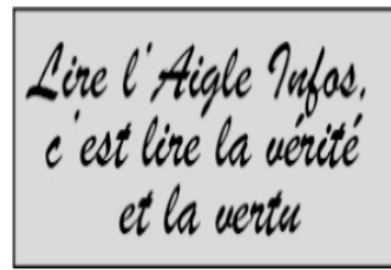
Dans son intervention de circonstance, le ministre de l'Économie et des Finances, Mourana Sou-

mah, a déclaré : « Cette cérémonie d'inauguration marque une étape importante dans le processus de modernisation de nos actions économiques et financières et dans le renforcement de la présence effective de l'État sur l'ensemble du territoire national. Permettez-moi de mettre l'accent sur l'intérêt stratégique de doter nos administrations financières, au niveau des régions et des préfectures, d'infrastructures viables et modernes. Monsieur le modérateur l'a également souligné : cela s'inscrit dans les piliers de notre vision de développement, notamment le pilier numéro 3 relatif à la construction des infrastructures et le pilier numéro 4, pilier transversal consacré à la gouvernance économique et financière de notre pays. Ces deux piliers

nous permettront de bâtir des infrastructures administratives à caractère économique et financier afin de rapprocher l'administration déconcentrée des populations, véritables bénéficiaires du service public. »

D'après lui, l'Hôtel des Finances Publiques constitue également un instrument clé de bonne gouvernance, en offrant à l'administration un cadre stable, crédible et fonctionnel pour assurer ses missions régaliennes, notamment : la sécurisation des recettes publiques, le contrôle des finances publiques, et la lutte contre la fraude. « Une infrastructure de qualité est un outil essentiel au service du respect des lois de la République. Pendant longtemps, l'accès aux services financiers publics dans les régions a été limité par l'éloignement et l'inadéquation des locaux. Aujourd'hui, nous affirmons une nouvelle vision, celle d'une administration ouverte, accessible et proche du citoyen », fera savoir le ministre Mourana Soumah.

Mamadou Oury



Est de la RDC

Églises, opposition... offensive diplomatique tous azimuts de l'Angola

Cinq jours après avoir appelé à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel dans l'est de la RDC, le président angolais João Lourenço reprend pied dans le jeu diplomatique régional. Après avoir annoncé en mars 2025 son retrait du rôle de médiateur, Luanda revient aujourd'hui à l'offensive. Depuis le début de l'année 2026, João Lourenço a reçu à deux reprises son homologue congolais, Félix Tshisekedi. Des propositions liées à la situation sécuritaire dans l'est du pays ont été soumises. Parallèlement, le chef de l'État angolais a consulté d'autres acteurs, dont le camp de l'ancien président Joseph Kabila, et a adressé une invitation à l'AFC/M23. Une diplomatie tous azimuts, qui désormais s'étend aussi au monde religieux.



La présidence angolaise a adressé une invitation formelle aux responsables des Églises catholique et protestante de la RDC. Selon nos informations, ils seront reçus ce mercredi 14 janvier par le président João Lourenço. Dans la délégation, on retrouve, côté catholiques, Mgr Fulgence Muteba Mugalu, président de la Cenco, accompagné de Mgr Donatien Nshole, son secrétaire général. Côté protestants, sont présents André Bokundoa Bo-Likabe, président de l'Église du Christ au Congo, et Eric Nsenga, secrétaire général et porte-parole de l'ECC.

Pacte social pour la paix

Ces responsables religieux sont les initiateurs d'une démarche de dialogue interne baptisée **Pacte social pour la paix** en RDC et le

bien-vivre ensemble dans la région des Grands Lacs. Une initiative qui, selon eux, doit impliquer toutes les parties au conflit. Ce n'est pas une première. C'est la deuxième fois en moins d'un an que ces hommes d'Église sont reçus par João Lourenço. La précédente rencontre avait eu lieu en mars 2025, à leur initiative.

Toujours selon nos informations, les autorités angolaises ont également pris contact avec l'opposant Moïse Katumbi, actuellement en exil. En revanche, les opposants basés à Kinshasa n'ont pas encore été approchés à ce stade. L'Angola, selon plusieurs sources, cherche d'abord à sonder l'ensemble des acteurs avant d'éventuellement proposer un cadre plus formel.

Kigali n'a pas été contacté

Pour l'instant, cette démarche ne concerne pas Kigali, qui n'a pas été contacté. Le Rwanda rappelle de son côté qu'il n'est pas question de multiplier les cadres de négociation, tant qu'aucune partie n'a formellement récusé les processus de Doha et de Washington.

RFI

Vie de la nation

Guinée, la semaine du grand nettoyage et de l'exigence de vérité

La deuxième semaine de janvier 2026 s'achève sur une atmosphère de clarification intense en République de Guinée. Alors que les lampions de la fête nationale et des vœux s'éteignent, la réalité des dossiers de fond reprend ses droits. Entre la mise en place des piliers économiques du nouveau mandat et la lutte pour l'intégrité des institutions sociales, le pays est en train de définir son nouveau visage.



1- Politique : La refondation à l'épreuve des faits

En ce milieu de mois de janvier, l'actualité politique est dominée par la reprise en main administrative. Après l'élection présidentielle, l'heure n'est plus à la contestation, mais à l'audit.

Le cas de l'AGEPI est, à cet égard, devenu le baromètre de la moralisation de la vie publique guinéenne. Le scandale de la «liste falsifiée» contre le «PV authentique des 13» au sein de cette association historique de presse montre que la résistance au changement est encore vive. Cette semaine a prouvé que la légitimité ne se décrète plus par des arrangements de coulisses ou des signatures d'opportunité, mais par la force du droit. L'im-

plication de la DCPJ marque une rupture : la gestion opaque n'est plus une faute administrative, c'est une infraction pénale.

2. Économie : Le budget 2026 sous le sceau de la rigueur

Sur le plan macroéconomique, la semaine du 8 au 14 janvier a été marquée par les premières orientations budgétaires du nouveau gouvernement.

• **Le réveil de Simandou** : Avec une production qui s'accélère, les recettes minières commencent à affluer. Mais le défi reste la sécurisation de ces fonds.

• **Le Gel des Avoirs** : Les mesures de blocage de comptes, comme celles initiées à l'AGEPI, se généralisent pour les entités en transition de direction. L'ob-

jectif est clair : empêcher que les «cent millions» ou les milliards de la transition ne s'évaporent dans des «campagnes de messages tordus» ou des détournements de dernière minute. La Guinée de 2026 exige que chaque franc soit tracé.

3. Société : La presse comme sentinelle du renouveau

La situation sociopolitique de cette semaine a mis en lumière le rôle crucial de la presse indépendante. En occupant physiquement les bureaux et en démasquant les fraudes documentaires, les nouveaux leaders d'opinion — à l'instar de la direction de L'Aigle Infos — montrent la voie. L'opinion publique, de plus en plus exigeante, observe ce bras de fer :

• D'un côté, un bureau sortant qui utilise les ressources de l'association pour manipuler l'information.

• De l'autre, une nouvelle garde qui s'appuie sur la justice et des preuves matérielles irréfutables.

Le Mot de la fin : Cette semaine, la Guinée a compris qu'elle ne pouvait plus avancer avec deux poids, deux mesures. Que ce soit au sommet de l'État ou à la tête des associations de presse, le temps des «affamés» et des signatures monnayées est révolu. La vérité, même pendante devant la DCPJ, finit toujours par s'imposer sur la table de réunion.

Kéfina Diakité

États-Unis

L'administration Trump menace la Fed de poursuites judiciaires

Le président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, a affirmé dimanche 11 janvier que la Fed était menacée de poursuites par le ministère de la Justice dans une affaire liée à la rénovation de son siège à Washington. Alors qu'elle intervient dans un contexte de fortes tensions entre Donald Trump et l'institution à propos de sa politique des taux d'intérêt, cette initiative est dénoncée comme un moyen de pression sur sa personne par le patron de la banque centrale américaine.



Un nouveau seuil est franchi dans la confrontation entre Donald Trump et la Réserve fédérale américaine (Fed). Jerome Powell, son président, a annoncé dimanche 11 janvier que l'institution était visée par une enquête à caractère criminel, officiellement liée à la rénovation de son siège historique à Washington, un vaste chantier dont le coût est estimé à environ 2,5 milliards de dollars, soit bien au-delà du budget initial. Pour la Fed qui revendique son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif, il s'agit d'une

procédure inédite.

Jerome Powell dénonce une pression politique

Jerome Powell, lui, en conteste fermement le fondement, soutenu par les anciens dirigeants de la Fed Alan Greenspan, Ben Bernanke et Janet Yellen, qui ont publié un communiqué ce lundi 12 janvier dans lequel ils dénoncent la procédure diligentée à son encontre, y voyant une instrumentalisation de la justice pour « saper [son] indépendance ».

Dans un message vidéo publié il y a quelques heures, Jerome

Powell fustige ainsi une action « sans précédent » et affirme qu'elle n'a « rien à voir » ni avec son témoignage de juin dernier, ni avec la rénovation des locaux de la Fed. Selon lui, « la menace de poursuites pénales est la conséquence du fait que la Réserve fédérale fixe les taux d'intérêt en fonction de notre meilleure évaluation de ce qui servira l'intérêt public, plutôt que de suivre les préférences du président ».

Depuis plusieurs mois, Donald Trump multiplie les attaques personnelles contre le président de

la Fed, qu'il accuse de maintenir des taux d'intérêt trop élevés. Le président américain nie toute implication directe dans l'enquête en cours, tout en poursuivant ses critiques contre Jerome Powell. Il a également laissé entendre qu'il aurait déjà choisi son successeur, alors même que le mandat du président de la Fed doit s'achever en mai prochain.

L'indépendance de la Fed au cœur des inquiétudes

La controverse relance quoi qu'il en soit le débat sur le rôle et sur l'indépendance de la Fed. Contrairement à une institution politique partisane, celle-ci dépend en effet du Congrès qui lui a confié deux missions principales : contenir l'inflation et favoriser le plein emploi.

Pour remplir ce mandat, son principal outil est le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel les banques empruntent. Ainsi, si son abaissement permet de stimuler l'investissement et l'activité économique, il peut aussi nourrir l'inflation. À l'inverse, son

relèvement freine la hausse des prix, mais aussi le dynamisme de l'économie. Et dans un cas comme dans l'autre, quelle que soit la décision prise, celle-ci constitue un signal majeur envoyé aux marchés sur l'état de santé de l'économie du pays.

Cette crédibilité repose sur un principe clé : l'indépendance. Si la Fed venait à être perçue comme soumise aux injonctions politiques, elle perdrait son pouvoir de régulation et la confiance des investisseurs.

Les tensions autour de Jerome Powell ont eu des effets immédiats sur les marchés financiers. L'or a atteint un record historique, le dollar a reculé et Wall Street s'est montrée nerveuse. Les investisseurs redoutent un affaiblissement de l'indépendance de la banque centrale américaine, considérée comme un pilier de la crédibilité économique des États-Unis.

Au-delà de la procédure judiciaire, c'est donc bien une bataille institutionnelle qui se joue, celle de la capacité de la Réserve fédérale à décider de sa politique monétaire à l'abri des pressions politiques, dans un contexte de tensions croissantes entre la Maison Blanche et la banque centrale.

RFI